Contrat de vente mobilier

Entre :

La société **STUDENT FACTORY**, société par actions simplifiée à associé unique, dont le siège social est à Nanterre (92000) – 2313 boulevard de la Défense, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 819 058 850,
Représentée par son directeur général, **SENIOR CONSEIL**, société par actions simplifiée, dont le siège social est 3 rue du Château des Marres à Jonage (69330), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lyon sous le numéro 520 076 415,
Elle-même représentée par Monsieur Eric Lapierre en qualité de président ayant tout pouvoir à l'effet des présentes,

Ci-après dénommée « STUDENT FACTORY »

Et :

RESERVATAIRE(S)	**ACQUEREUR**	**CO-ACQUEREUR ou CONJOINT**
NOM		
Nom de jeune fille		
Prénom		
Date de naissance		
Lieu de naissance		
Nationalité		
Téléphone		
Courrier électronique		
Adresse complète		

Ci-après dénommé « L'ACQUEREUR »

IL EST PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIT

L'acquéreur a réservé, dans la résidence **« Student Factory Strasbourg – Neudorf »,** située au 58, rue de Ribeauvillé – 67100 STRASBOURG, le lot n° . . . . . ., de type …..
Après sa livraison, ladite résidence sera exploitée en tant que résidence de services.
Pour ce faire, l'acquéreur doit fournir à l'exploitant un logement en état d'être habité.

IL EST CONVENU CE QUI SUIT

L'acquéreur achète les éléments nécessaires à l'aménagement, l'équipement et la décoration du logement à la société STUDENT FACTORY. Le prix unitaire de cet ensemble mobilier est de : ……..€ TTC (Somme en toute lettres : …… Euros)

Le prix sera payable par chèque bancaire à l'ordre de STUDENT FACTORY comme suit :
100% du prix TTC à la signature de l'acte authentique de vente du logement.

En contrepartie de ce prix, STUDENT FACTORY s'engage à transporter, livrer et installer en ordre de fonctionnement tous les éléments dans le logement.
L'acquéreur s'engage à mandater le gestionnaire de la résidence afin que celui-ci prenne livraison des biens objets du présent contrat.
Si l'acquéreur renonce à acquérir le lot réservé, le présent contrat sera caduc sans qu'aucune indemnité ne puisse être exigée par l'un ou l'autre des contractants.

L'ACQUEREUR **STUDENT FACTORY**

Liste du Mobilier

Article	T1/T1 bis	T2	T3 coloc
Tarifs mobilier TTC	***4 200,00 €***	***5 400,00 €***	***7 920,00 €***
Luminaires	Selon configuration	Selon configuration	Selon configuration
Structure de lit / sommier	1	1	2
Matelas	1	1	2
Alèse	1	1	2
Oreiller	1	2	2
Couette ou couverture	1	1	2
Assise	2	3	6
Linéaire bureau et/ou repas avec rangements	1		
Table		1	1
Bureau avec rangements		1	2
Canapé		1	1
Table basse		1	1
Micro-ondes	1	1	1
Etagères	1	1	2
Miroir fixé	1	1	1
Patère double	1	1	1 ou 2 selon configuration
TV			1
Brosse WC	1	1	1 ou 2 selon configuration
Dérouleur papier	1	1	1 ou 2 selon configuration
Poubelle salle de bains	1	1	1 ou 2 selon configuration
Etendage	1	1	1
Balai, pelle et balayette	1	1	1
Kit vaisselle et ustensile	1	1	1

Référence : Student Factory Strasbourg – Neudorf – 2024